

LES FORMATIONS ET DIPLÔMES PROPOSÉS

La Direction Technique du Basket-Ball National propose un cursus de formation adapté aux différentes fonctions.

Toutes les formations et évaluations sont sous la responsabilité du C.T.S PACA, Vincent CHETAIL, en charge de la formation des cadres.

Ce cursus est sanctionné par la délivrance d'un **diplôme de la Fédération Française de Basket-Ball ou d'un certificat de qualification validé par un Jury National** répondant à des exigences propres à chaque niveau de formation.

L'ensemble de ces diplômes ou certificats sont accessibles par la voie de la formation initiale et par la Validation des Acquis de l'Expérience.

La procédure de validation et de reconnaissance des acquis permet des allègements de formation et/ou des équivalences.

Les diplômes pour l'encadrement du basket

La FFBB et ses organes déconcentrés proposent un cursus de formation initiale et un cursus de formation professionnelle.

- Age minimum d'entrée en formation : **16 ans le jour de l'ouverture du stage.**

La durée de formation par diplôme est d'une saison minimum, l'entraîneur doit prendre le temps de s'entraîner ; hors animateur / initiateur qui peuvent se passer la même saison (la formation animateur n'ayant pas dévaluation sur le terrain).

Le cursus de formation initiale :

Le cursus est délégué par la FFBB à ses ligues régionales afin de permettre une offre de proximité pour le plus grand nombre :

- Premier niveau : Animateur mini-basket, Animateur club : Présentiel + questionnaire	} dispensés par les Comités Départementaux
- Second niveau : Initiateur : Présentiel + évaluation	

Le cursus de formation professionnelle (CQPTSRBB ou BPJEPS) :

Il recouvre l'ensemble des certifications ou diplômes permettant à leur titulaire d'encadrer contre rémunération. Ces diplômes ont fait l'objet ces dernières années de nombreuses modifications qui ont conduit à un régime d'équivalence entre diplômes.

- Certificat de Qualification Professionnel « Technicien Sportif Régional de Basket - Ball » - Diplômes de technicien de basketball (C.Q.P.T.S.R.B.B.):

- Entraîneur jeunes – Présentiel 1 du CQPTSRBB : Présentiel + alternance + évaluation
- Présentiel 2 et 3 du CQPTSRBB : Présentiel + alternance + formation e-learning + mémoire + évaluation

- Les diplômes d'animateur de basket- ball :

Brevet Professionnel JEPS « Sports collectifs – Mention Basket-Ball »
Brevet Professionnel JEPS « Basket-Ball »

Obligation :

- Chaque candidat à la formation doit entraîner une équipe dès le niveau de la formation initiateur.
- Pour être convoqué à une évaluation, le candidat doit avoir participé à l'ensemble de la formation.

Composition de l'Equipe Technique Régionale d'Evaluation :

- Le CTS responsable de la formation
- Les Cadres techniques dans les Ligues validés par le CTS et les Présidents des Ligues
- Les tuteurs du niveau concerné Brevet d'Etat
- Toute personne accréditée par le CTS et les Présidents des Ligues

LA FORMATION PERMANENTE

Vous êtes diplômé(e)s, la formation permanente c'est la participation :

- A la journée de revalidation lors du Clinic 25 Février 2018 qui permet aux entraîneurs évoluant en championnat régional ou départemental de revalider leur diplôme pour la saison en cours.
- Les entraîneurs des NM3, NF3 et NF2 devront participer au colloque du Dimanche 28 Janvier en Provence et du Dimanche 25 Février 2018 en Côte d'Azur pour revalider leur diplôme.

PROCEDURE DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS

Applicable au 1^{er} février 2008

**Les dispenses accordées ne donnent pas lieu à délivrance des diplômes
Elles permettent d'entrer en formation initiale au niveau spécifié**

PROFIL DU DEMANDEUR	PIECES A FOURNIR (CERTIF. CONFORMES)	NIVEAU DISPENSE ACCORDEE	NECESSITE D'UNE EVALUATION	NIVEAU D'ENTREE FORMATION INITIALE	
ETUDIANTS EPS					
Titulaire Licence 1	- Photocopie examen licence 1 - Attestation option Basket	ANIMATEUR	NON	INITIATEUR	
Titulaire Licence 2	- Photocopie examen licence 2 - Attestation option Basket	INITIATEUR	OUI Evaluation Initiateur	ENTRAINEUR Jeunes	
Titulaire Licence 3	- Photocopie examen licence 3 - Attestation option Basket	INITIATEUR	NON	ENTRAINEUR Jeunes	
Professeur EPS (CAPEPS)	- Photocopie diplôme - Attestation option Basket	ENTRAINEUR Jeunes	NON Participation recommandée Entraîneur jeunes	ENTRAINEUR REGIONAL	
JOUEURS					
PRO A ↕ PRO B ↕ LFB	En activité	Attestation par la LNB de la situation de joueur professionnel	NON Participation recommandée Entraîneur jeunes	ENTRAINEUR	
	en arrêt depuis - 5 ans	Attestation par LNB d'une participation de 100 matches minimum.	OUI Entraîneur Evaluation jeunes	REGIONAL	
	en arrêt depuis + 5 ans	Attestation par la LNB d'une activité de joueur professionnel	INITIATEUR	NON Participation recommandée Initiateur	ENTRAINEUR Jeunes
NF1 NMI	en activité	Attestation du Président de la Commission Sportive Fédérale			
ESPOIRS Joueurs/ Joueuses de Ch de France	Centre Formation	Attestation LNB			
		Attestation DTBN	ANIMATEUR	NON	INITIATEUR
Pole Espoirs		Attestation du CTS responsable du Pole	ANIMATEUR	NON	INITIATEUR
ENSEIGNANTS					
De l'Education Nationale	Justificatif de la qualité d'enseignant	ANIMATEUR	NON	INITIATEUR	
D'une Collectivité Locale	Attestation Municipale	INITIATEUR	NON	ENTRAINEUR Jeunes	
Breveté d'Etat ou DE d'une autre discipline	Copie du diplôme B.E.		NON Participation recommandée Initiateur		
BPJEPS Activités Physiques pour Tous	Copie du diplôme.	INITIATEUR	NON	ENTRAINEUR Jeunes	
BPJEPS Sports Collectifs	Copie du diplôme	ENTRAINEUR Jeunes	OUI	ENTRAINEUR REGIONAL	